

MAIRIE DE COLOGNY

Maître de l'ouvrage

Commune de Cologny
Représentée par M. J.-C. Martin
Conseiller administratif
1223 Cologny

Architectes

A7 Atelier d'architecture SIA
F. Ehrensperger & Ch. Roiron
Rue de Chantepoulet 7
case postale 1452
1211 Genève 1

Ingénieurs civils

ESM Ingénierie SA
Christian Morel Ing. EPFL
Jérôme Ponti Ing. EPFL
Rue Viollier 8
1207 Genève



Vue Sud, côté jardin

HISTORIQUE

Les archives cantonales nous apprennent que la construction du bâtiment date approximativement de 1708-1709. A l'origine, celui-ci comportait 5 travées. Vers la fin du 18e siècle, on fit ajouter une nouvelle travée côté Est qui donna au corps principal sa silhouette actuelle. En l'espace de deux siècles, la propriété a connu de nombreux acquéreurs et c'est en 1944 que la Commune de Cologny la racheta pour y installer la Mairie.

chaudière à mazout pour pouvoir supprimer le conduit de fumée encombrant au centre du bâtiment; la création de divers locaux (informatique, technique, coffres, concierge, ascenseur), de nouveaux groupes sanitaires et d'un carnotzet ainsi qu'une extension pour les archives et l'économat.

Au rez-de-chaussée - il s'agit de rénover la salle des mariages et celle du conseil administratif, de supprimer le groupe sanitaire inadapté ▶

PROJET

Au début des années 1990, la Commune décide de transformer et rénover le bâtiment afin de rendre celui-ci mieux adapté aux nouvelles exigences ainsi qu'aux besoins grandissants d'espaces utiles. Le programme, présenté aux architectes lors d'une première séance en 1994, comprend :

Au sous-sol - l'excavation complète y compris sous le bâtiment mitoyen, l'évacuation des citernes et de la

CHARPENTE ET MENUISERIE

CIB Menuiserie-Charpente
Chemin de la Mousse 18
1225 CHÈNE-BOURG
Tél. 022/869 42 00
Fax. 022/869 42 42

COUVERTURE-FERBLANterIE

Taddéo Toitures SA
Rue Charles-Cusin 1
1201 GENÈVE
Tél. 022/731 56 46

PEINTURE – PAPIERS-PEINTS

Jacques Franciolli SA
Case postale 245
1211 GENÈVE 13
Tél. 022/341 12 22

CARRELAGES – FAÏENCES

Dumas Jean-Luc
Rte de Chancy 10
1213 PETIT-LANCY
Tél. 022/793 25 21



Vue Nord, côté entrée principale



Etat des combles avant rénovation



Après rénovation, nouvelle salle du Conseil Municipal

et le remplacer par deux nouveaux groupes, et d'installer un ascenseur accessible aux handicapés desservant tous les niveaux.

Au premier étage - il est demandé de réorganiser la totalité des bureaux existants, de déplacer l'escalier donnant accès au niveau supérieur et de créer deux groupes sanitaires, ainsi qu'une catéteria pour le personnel.

Au deuxième étage (combles) - le généreux volume, jusque là quasiment inutilisé, doit recevoir la nouvelle salle du Conseil Municipal avec place pour environ 35 personnes et, en annexe, la création de locaux techniques et de deux groupes sanitaires.

TRAVAUX

L'essentiel des travaux a consisté donc à excaver et approfondir la totalité du sous-sol, avec d'importantes reprises en sousœuvre sous des murs existants ayant jusqu'à 90 cm d'épaisseur; ceci afin de gagner la place nécessaire pour y loger les nouveaux locaux prévus. Ceux-ci sont tous chauffés par l'installation d'un chauffage à distance à partir d'un bâtiment annexe (salle communale).

En supprimant l'imposant conduit de fumée et la trémie centrale de l'escalier donnant accès au combles, on a facilité une meilleure distribution des locaux à tous les étages ainsi que la réalisation de la nouvelle salle du Conseil dans les combles.

L'ascenseur, qui nécessite la création d'un puits sur toute la hauteur, a trouvé sa place dans une

partie du bâtiment qui a été entièrement reconstruite, y compris les planchers d'étages. On en a profité pour y placer aussi une courette technique, contiguë à l'ascenseur, qui permet le passage de toutes les conduites de distribution pour l'électricité, le téléphone, l'informatique, l'eau, le chauffage et la ventilation, aux différents niveaux. Par ailleurs, le déplacement au sous-sol de la centrale informatique (qui se trouvait au premier étage) a permis la création du nouvel escalier donnant accès à la salle du Conseil.

De nombreux murs de séparation ont été déplacés dans la maison, notamment au rez-de-chaussée et à l'étage, pour permettre une meilleure circulation, des locaux plus spacieux ainsi que l'installation des nouveaux groupes sanitaires.

La durée effective des travaux a été de 12 mois, additionnés de deux mois de travaux préparatoires.

YP □

Salle des mariages



Hall d'entrée



Carnotzet



PARQUETS

Reymond Humbert

Ch. de Merdisel 27
1242 SATIGNY
Tél. 022/753 14 68

INSTALLATIONS SANITAIRES

A. Schneider SA

Installation sanitaires et industrielles
Rte Saint-Julien 44 – cp 1412
1227 CAROUGE
Tél. 022/827 10 10
Fax. 022/827 10 20

CHAPES ET REVÊTEMENTS DE SOLS

Multisol SA

Ch. Pré-Fleuri 21A
1226 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022/884 00 20

PLAFONDS SUSPENDUS ET CLOISONS

R. Mazzoli SA

Ch. de la Mousse 135
1226 THÖNEX
Tél. 022/348 39 64

AGENCEMENTS CUISINES ET SALLES DE BAINS

A. Schneider SA

Agencement Cuisines - Bains
Rte Saint-Julien 44 – cp 1412
1227 CAROUGE
Tél. 022/827 10 10

ASCENSEUR

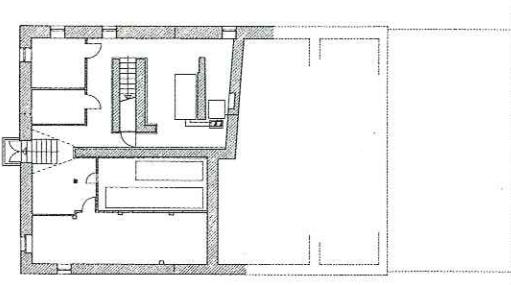
Ascenseurs Ménétrey SA

Rue Condémine 10
1680 ROMONT
Tél. 026/652 11 33

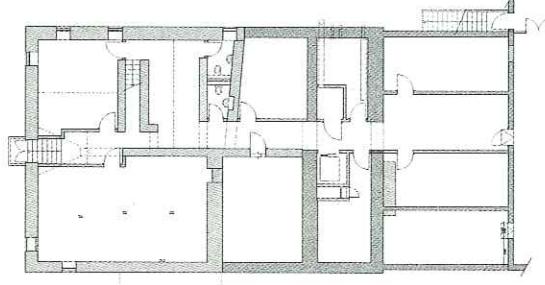
DALLAGE - PIERRE NATURELLE

Harry Baerlocher SA

Rte de St-Georges 72
1213 PETIT-LANCY
Tél. 022/792 16 50



Sous-sol avant transformation



Sous-sol après transformation